



Aujourd’hui le 22 mars, lors de son point de presse quotidien, le premier ministre du Québec, accompagné du ministre de l’Éducation, a annoncé que le bilan pour la COVID-19 était maintenant de 219 cas de personnes infectées au Québec, 24 personnes hospitalisées, 13 personnes aux soins intensifs, 4 décès, tous dans une même résidence pour aînés (2 000 personnes sous investigation, 9 700 personnes ayant reçu des résultats négatifs).

Le premier ministre a annoncé l’intensification des mesures. À compter de minuit ce soir jusqu’au 1<sup>er</sup> mai, tous les centres d’achats seront fermés sauf les magasins alimentaires et ceux qui ont une porte vers l’extérieur, les pharmacies et les SAQ. Toutes les salles à manger de restaurants seront également fermées, seulement les services « pour emporter » seront permis. Enfin, tous les salons de coiffure et d’esthétique seront fermés à compter de minuit ce soir.

Il a également confirmé que les services de garde ainsi que les écoles, cégeps et universités seront fermés jusqu’au 1<sup>er</sup> mai. Des travaux et activités seront envoyés aux parents pour permettre une poursuite des apprentissages. De plus, le premier ministre a confirmé qu’il n’y aurait pas d’examen du ministère cette année mais croit que, peu importe le scénario, la majorité des enfants pourront accéder au niveau supérieur l’an prochain.

Le ministre de l’Éducation va s’assurer que tous les cégeps et universités offrent des formations à distance. Quant aux services de garde, ils demeurent ouverts seulement pour les emplois considérés comme services essentiels.

Il a rappelé à toutes les personnes du domaine de l’éducation à aller donner un coup de main aux organismes communautaires privés de leurs bénévoles âgés de 70 ans et plus.

### PROLONGATION DE L’ÉTAT D’URGENCE SANITAIRE AU QUÉBEC

Rappelons que samedi, il avait annoncé la prolongation de dix jours du décret d’État d’urgence sanitaire pour donner au directeur national de la santé publique des pouvoirs additionnels pour faire respecter les ordonnances, et si nécessaire, aux policiers de faire respecter les directives. Il a rappelé l’importance de respecter les mesures sanitaires.

Il a indiqué que le gouvernement étudie une façon de revoir le financement des organismes communautaires pour les aider à poursuivre leur mission.

Par ailleurs, la publication hier soir du décret renouvelant l'état d'urgence nous a permis de constater que le gouvernement interdit dorénavant tout rassemblement intérieur ou extérieur. Le texte de ce décret est [ICI](#), et il est aussi important de prendre connaissance des modalités qu'il prévoit.

## **POINT DE PRESSE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

Lors de son point de presse, le premier ministre Justin Trudeau a d'entrée de jeu rappelé l'importance de respecter les mesures de confinement et de distance sociale. Il a rappelé les mesures annoncées au cours des derniers jours pour les citoyens et les entreprises.

Il a indiqué que la Chambre des communes a été rappelée mardi midi pour adopter les différentes mesures de soutien pour les Canadiens, mais qu'il n'envisageait pas actuellement un recours à la *Loi sur les mesures d'urgence*.

### **Rapatriement des Canadiens à l'étranger**

Il a confirmé que son gouvernement poursuit son travail sur le rapatriement des ressortissants canadiens et indiqué que plusieurs vols sont prévus pour ramener de nombreux Canadiens de l'étranger.

Rappelons que samedi, lors de son point de presse, le premier ministre du Canada a annoncé de nouvelles mesures du gouvernement du Canada pour ramener les Canadiens qui se trouvent à l'étranger.

Le gouvernement continue de travailler avec les compagnies aériennes et les autres pays pour offrir des vols commerciaux, abordables, afin de faciliter le retour des canadiens, notamment ceux au Maroc, au Pérou et en Espagne. Un premier vol complet en départ du Maroc est arrivé hier soir. Il a rappelé que des services consulaires seraient offerts aux canadiens toujours coincés à l'étranger. Il a encouragé tous les ressortissants canadiens qui se trouvent à l'extérieur à s'inscrire auprès d'Affaires mondiales Canada.

Il a également confirmé que les Territoires du Nord-Ouest vont émettre une ordonnance pour limiter les voyages non-essentiels dans leur territoire pour protéger les communautés nordiques du virus.